

ARQUIAN - Centre du Gué de Frise (Bourgogne) (Le Gué de Frise)



Enfants de 4 à 16 ans

1) Séjour du 15 au 21 avril 2018, soit 7 jours

2) Séjour du 22 au 28 avril 2018, soit 7 jours

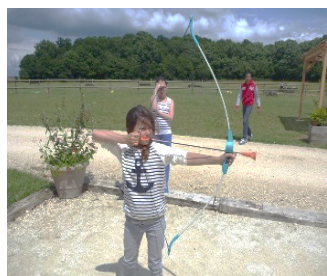
Voyage en train + car

Le Centre est situé en pleine nature, au cœur de la Puisaye nivernaise, petite région de Bourgogne à 170 km de Paris. La structure est plongée au milieu de 55 hectares de prés et de bois. La situation en pleine campagne, les infrastructures nombreuses et complètes, l'encadrement technique de qualité assurent à vos enfants de passer des séjours agréables dans le respect de toutes les normes de sécurité. Chambres de 4 à 10 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre.

2 manèges couverts, 3 carrières et 100 poneys et chevaux. Tennis extérieur et mini golf.

Activités :

- 3 h d'activités équestres par jour dont 2 h de monte
- Reprises en manège ou en carrière
- Promenades, jeux équestres et concours en fin de semaine
- Soins aux poneys et chevaux, attelage, longues rênes
- Parcours de mini golf, sorties VTT, football, volley-ball, badminton, tennis, ping-pong etc...
- Travaux manuels, ballades diverses, feux de camp, veillées et soirée spectacle, boum



Tarifs :

7 jours :	T10 = 546 €	T7 = 434 €	T4 = 329 €	T1 = 140 €
	T9 = 504 €	T6 = 399 €	T3 = 273 €	
	T8 = 469 €	T5 = 364 €	T2 = 210 €	

MODALITES D'INSCRIPTION : Les familles seront reçues au Secrétariat de la Caisse des Ecoles du 7^{ème} arrondissement - 116 rue de Grenelle, métro Varenne ou Solférino, (Tél. : 01.45.51.35.99) de 8 h 30 à 16 h 45 tous les jours sauf le mardi, **à partir du Lundi 19 février 2018**. Des réductions s'appliquent aux séjours en fonction du quotient familial.

Se munir obligatoirement :

- Carnet de santé de l'enfant à jour + 1 photos d'identité + 1 timbre
- Attestation de sécurité sociale, carte de mutuelle, assurance périscolaire
- Certificat médical d'aptitude aux sports et de non contagion.
- Acompte de 50% du prix du séjour. (le solde sera à régler 15 jours avant le départ)

En cas d'annulation juste avant le départ, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur production d'un avis médical, envoyé dans les 8 jours qui suivent la date du départ, 60 € de frais de dossier dans tous les cas seront retenus du remboursement.